

« La Politique »

Article quotidien

Charles Maurras

L'Action française du 27 décembre 1930

Édition électronique réalisée par
Maurras.net
et
l'Association des Amis
de la Maison du Chemin de Paradis.

— 2010 —

Certains droits réservés
merci de consulter
www.maurras.net
pour plus de précisions.

I Les institutions corruptrices

Une lettre énergique et claire, dont tous les mots respirent une haute sagesse, désigne de nouveau M^{gr} le duc de Guise à l'attention et à la réflexion des Français dignes de ce nom¹. Le prince s'était déjà exprimé et prononcé, au milieu de l'année en cours, au sujet des assurances sociales et du système d'étatisme qui les commande. Il vient de dire sa pensée sur l'ensemble de la crise politique et morale que traverse notre pays.

Un point sera très remarqué. L'homme public à qui le Prince confie sa pensée appartenait au groupe déjà nombreux des royalistes de raison que l'évidence du péril national, social, moral a persuadés et ralliés. Nous n'avons pas à rappeler à nos lecteurs quels liens de haute gratitude civique et de respectueuse affection personnelle nous unissent à l'illustre auteur des *Lois de la politique française* et du *Canovas del Castillo*². Son nom dit tout. C'est le nom d'un républicain qui épuisa, on peut le dire, tous les moyens humains de réformer la République, toutes les hypothèses favorables à la conservation du régime ! Si bon républicain fût-il, Charles Benoist était encore un meilleur patriote. Entre le salut de la patrie et celui de la République, il n'hésita point : périssent dix régimes, meurent cent et mille fantaisies constitutionnelles, et que la France soit épargnée ! Il n'y a pas de commune mesure entre nos préférences, nos goûts, nos systèmes et cette grande réalité tutélaire, mère des hommes et des choses : le corps et l'âme de la patrie.

En s'adressant ainsi à lui, M^{gr} le duc de Guise aura visé la multitude des Français inquiets, dans le cœur et l'esprit desquels est mené le même débat. La paix menacée, la victoire perdue, une prospérité apparente et fugace déjà hors de vue, la République ne fait plus guère que maintenir l'ordre matériel, car l'ordre moral, corrompu ou compromis depuis longtemps, a été déclaré lui-

¹ La lettre du duc de Guise à Charles Benoist est effectivement publiée sur la même page de *L'Action française* du 27 décembre 1930 que l'article de Charles Maurras.

Les notes sont imputables aux éditeurs.

² Voir notre édition de *l'Allocution pour la réception de Charles Benoist à l'Institut d'Action française* (1929, parue en 1930).

même en faillite tous ces jours-ci³ : l'alarme publique est donc proportionnée au dégoût. Élevée aujourd'hui au milieu des Français, la grande parole du Prince vient rappeler ce qui n'est plus, hélas ! qu'un souvenir, mais ce qui peut redevenir très vite l'espoir général : la figure sacrée d'un *État honnête homme*.

Plus généreux encore qu'il n'est équitable, Monseigneur ne veut pas accabler les malheureux qui sont victimes de « tentations » que le régime a « multipliées ». C'est le régime qu'il accuse et la belle pensée que Philippe, comte de Paris, notre Philippe VII, étendit sur les turpitudes panamistes⁴ reparait ainsi sous la plume de Jean III pour définir les responsabilités véritables, les préciser et les limiter tour à tour.

Voilà ce qui à notre sens, doit frapper et intéresser le plus les Français dans la royale lettre de ce matin.

II Démocratie, ploutocratie

Et si, comme tout le montre, si leur pensée est arrêtée sur ce point vital, il leur sera facile de la conduire, par des voies droites, à la cause évidente de la plupart des maux dont ils ont le plus de raisons de se plaindre : dans un peuple noble et ancien, riche, actif et puissant comme le nôtre, il ne peut y avoir de démocratie qui ne soit l'expression de la plus pure ou de la plus impure ploutocratie ; le gouvernement des bulletins de vote y doit équivaloir rapidement au gouvernement des chèques d'Arton⁵ ou d'Oustric⁶,

³ Allusion aux scandales financiers dont il sera question plus longuement dans la suite de l'article.

⁴ Le scandale de Panama date de 1892 et 1893 pour ses principaux développements.

⁵ Personnage ayant trempé dans le scandale de Panama.

⁶ Albert Oustric est garçon de course, représentant en vins, chanteur amateur dans quelques brasseries, avant de s'intituler banquier en 1919. Il ouvre un bureau rue Auber à Paris, où il officie en tant que gérant d'une banque en commandite au capital d'un million de francs, dont seul un quart est versé.

Oustric est un homme intelligent. Il aide fortement aux belles carrières de l'Union-Vie, des Blanchisseries de Thaon, et même de Peugeot.

Jusqu'à 1925, sous couvert de sa banque, Oustric noue de nombreuses relations avec des hommes politiques. Elles lui permettent d'obtenir l'accord du Ministère des Finances et du Ministère des Affaires étrangères pour faire coter à la Bourse de Paris les titres d'une société italienne de soie artificielle : la S. N. I. A. Viscosa. Ce succès personnel lui vaut une confortable récompense du banquier italien intéressé, mais surtout une réputation flatteuse dans les milieux d'affaires.

Dès lors, très sollicité, il accepte de s'intéresser aux sociétés en difficulté leur avançant des sommes importantes moyennant en caution des actions des dites sociétés, actions à vote plural de préférence. Ceci lui permet de prendre le contrôle de ces sociétés et de placer aux conseils d'administration des hommes à sa dévotion. Puis il dépose les titres

la souveraineté de l'électeur s'y transformera très vite en souveraineté du banquier. La raison est simple : il faut de l'argent pour se faire élire ! Les partis sont tellement miteux et besogneux ! Le gros industriel, le gros commerçant, surtout le gros financier sont des pouvoirs tellement plus accessibles et plus utilisables, en tout temps ! D'autre part, si l'élu est la créature directe de l'argent, il est à peu près fatalement conduit à se référer à ce pouvoir « anonyme et vagabond » de qui il tient son existence. Celui qui sait qu'il a été nommé à beaux deniers comptants ne peut éprouver grand scrupule à la pensée de se faire ravitailler, restaurer et, comme dirait M. Pierre Laval, « *soutenir*⁷ » de même manière.

Instruite par des expériences sans nombre, dont l'affaire Wilson⁸ et le Panama ne furent que les premières en date, la génération, l'équipe de l'Action française enseigne, depuis de longues années, ces vérités éblouissantes qui pénétrèrent peu à peu, tête et cœur, l'élite de la patrie. Ainsi la pensée du comte de Paris et du duc d'Orléans, son fils et successeur, a-t-elle été diffusée. Ainsi a-t-on compris, peu à peu, dans toutes les hautes régions de la nation française, qu'il n'y aura qu'un moyen d'échapper au joug de l'or-métal ou de l'or-papier, maître, maître absolu des démocraties : ce sera le retour au gouvernement dont le suprême titulaire sera désigné par le Sang.

en garantie à la Banque de France qui lui consent des avances à titre d'escompte. Avec ces liquidités, il prend le contrôle de nouvelles affaires : ainsi de la Banque Adam, les chaussures Erlich, Dressoir, Binet, Fayard... Il procède par ailleurs à des augmentations de capital par émission d'actions placées avec facilité et crée par ce biais des sociétés plus ou moins fantômatiques, se finançant les unes les autres, et destinées à se soutenir en cas de difficultés : la holding française Holfra, l'Extension de l'Industrie Française, etc.

En octobre 1929, la Bourse provoque une première alerte sur les titres des sociétés patronnées par la Banque Oustric, puis le 30 du même mois on suspend la cotation. Quelques jours plus tard, la Banque Oustric dépose son bilan et en cascade, la Banque Adam et toutes les sociétés satellites. Une plainte est déposée et Oustric emprisonné. Il sera condamné à 18 mois de prison et 3 000 francs d'amende pour irrégularités des opérations effectuées sur les titres des maisons de chaussures.

Au moment où écrit Maurras, l'affaire rebondit donc depuis plus d'un an, alimentée essentiellement par les révélations de *L'Action Française* et du *Canard enchaîné*, et met en cause des personnages politiques de plus en plus influents.

⁷ Le mot avait fait sourire en raison des sous-entendus sur ces « souteneurs » et de ce qu'on pouvait en conclure quand à ceux qu'ils soutenaient.

⁸ L'affaire des décorations, sous Jules Grévy dont le gendre, Daniel Wilson, trafiquait de son influence pour faire recommander à des députés des personnages désireux de recevoir une décoration. Wilson était également député et, protégé par son immunité parlementaire, continua de siéger. Il finit par être condamné en 1888 mais fut acquitté en appel : il avait été poursuivi pour « corruption de fonctionnaire », or un député n'étant pas fonctionnaire la procédure avait été déclarée nulle. Aussitôt il revint à la Chambre, indifférent aux quolibets. Il fut réélu en 1893 et en 1896.

Raison, raison très claire : la finance peut *faire* et, littéralement, *créer* des gouvernements électifs, les tenir, les remplacer en observant avec scrupule toutes les règles qui président à leur nomination. Le financier *fait* l'opinion, l'opinion *fait* ses rois, et ces rois sont des esclaves dont les sujets deviennent les esclaves de l'or, et il n'y a pas un soupir légal, pas une réclamation juridique à élever contre ces procédés de génération politique, ils sont dans la règle du jeu, aucun appel n'est possible, et pour protester, comme les cartellistes⁹, contre les méfaits du *mur d'argent*, il faut posséder les moyens, en argent monnayé, de publier et de propager ses protestations. Qui dit Opinion-reine et Élection-reine doit dire aussi Argent-roi. Il y a un lien de filiation de tout élu à l'argent électeur. L'élection naît de l'argent comme l'enfant naît des parents, très directement. Toutes les fariboles democratico-républicaines peuvent couler des bouches et des plumes sans voiler cette vérité.

Au contraire, on peut y dépenser tout l'or du monde, cet or ne fera pas un roi fils de roi. Le pouvoir que l'hérédité confère et un pouvoir naturel que l'on ne constitue ni par or ni par argent, son origine est différente et hétérogène. On peut en dire et en penser tout le mal que l'on veut, la royauté héréditaire n'en est pas moins tout autre chose que cette souveraineté élue, dont la création et la fabrication sont à la portée des banquiers et des marchands d'or. Elle résulte d'une force naturelle essentiellement distincte : à aucun degré elle ne doit l'existence à l'or. C'est le point vif qu'il faut considérer. Les étourdis le perdent de vue quelquefois.

J'en ai un bon exemple.

III Le pouvoir qui ne naît pas de l'argent

Dans un bulletin démocrate, intitulé *L'École libératrice*, organe hebdomadaire du Syndicat national des instituteurs et institutrices publics de France, un inspecteur d'académie à Mâcon, M. E. Bonne, a publié deux articles de « défense laïque » sur une « doctrine anti-laïque »,

C'est la nôtre, Messieurs, sans nulle vanité¹⁰.

Ces articles sont conçus en termes courtois et volontairement mesurés, ainsi conformes aux meilleurs usages de l'Université. Mais, il est permis de le faire observer à l'auteur, il a très constamment passé à côté de toutes les questions qu'il nous a fait l'honneur de soulever : comment M. Bonne a-t-il pu croire que des hommes de la valeur intellectuelle des Barrès et des Bourget, des Charles Benoist et des Charles Le Goffic aient été, je ne dis pas conquis,

⁹ Allusion au Cartel des gauches.

¹⁰ À-peu-près sur le célèbre vers du *Misanthrope*, acte V, scène 4.

mais intéressés à nos doctrines, si celles-ci s'étaient présentées sous l'aspect, en vérité un peu simplet, qu'il leur a conféré ?

Sur la question de la monarchie héréditaire et du régime électif, telle que nous la rappelons aujourd'hui, je peux dire à M. Bonne qu'il me rappelle un trait des fureurs de ma petite enfance. On nous avait dit que, d'un point O sur une droite AB, je pouvais élever une perpendiculaire et ne pouvais en élever qu'une. Je me jetai sur mon papier et élevai sur la droite AB une douzaine de perpendiculaires plus belles les unes que les autres : je n'avais oublié que le point O ! N'a-t-il pas fait un oubli semblable lorsque pour me confondre et montrer que la royauté serait, autant que la République, sujette des puissances d'argent, il nous cite le cas de Louis XIV obéré faisant des amitiés, des grâces, des courbettes à Samuel Bernard.

Me prend-il pour un charlatan ?

Ai-je dit que la force appelée Monarchie ignorerait la force dite financière ? Qu'elle n'aurait jamais d'épreuve à subir ? Ne serait pas obligée, à certains moments, de composer avec un pouvoir que, la plupart du temps, elle dominerait, ni avec lequel elle traiterait, du moins, d'égal à égal. J'ai dit, mon cher Monsieur Bonne, tout autre chose : j'ai dit que les pouvoirs d'opinion, les pouvoirs élus sont les produits de l'argent, alors que Louis XIV, même obéré, même contraint à faire certaines avances pour en obtenir d'autres, n'était pas le fils ni la créature de Samuel Bernard : il régnait par une autre grâce, en vertu d'autres droits que cette volonté populaire dont l'argent est le maître et joue à son gré !

On peut le voir par l'histoire universelle des démocraties, le problème de la libération du pouvoir (et l'auteur de *L'Avenir de l'intelligence* peut ajouter : de la libération de l'Esprit) par rapport aux puissances d'argent est un problème insoluble tant qu'on demeure dans le gouvernement électif, tant qu'on s'en tient au gouvernement d'opinion. C'est en mettant le gouvernement en sûreté dans des mains royales, en l'y « séquestrant », disait Renan, que M. E. Bonne n'a sans doute pas lu, c'est en rendant au Sang ce qui fut usurpé par l'Or, que la solution désirée redevient *possible*. L'action humaine *peut*, dans cette direction, trouver le salut ? Dans aucune autre elle ne le *peut*. Cela ne dispense pas d'agir ? Non, mais garde d'agir dans la direction ou l'action utile avorte nécessairement et où, en fin de compte, on est réduit à gémir en mourant, comme l'admirable Bolivar : — *Nous avons labouré la mer*.

On laboure la mer quand on veut distinguer ce qui est aussi étroitement confondu que la démocratie et la ploutocratie. Ce n'est pas moi, c'est un socialiste unifié, c'est M. Frossard, qui, dans *Le Soir* de mardi dernier, à propos de l'élection scandaleuse de M. Louis Dreyfus à Cannes, déclarait déplorer « que... À notre époque » (et à toutes les époques, mon vieux !)

« Il soit possible d'acheter une circonscription comme on achète du bétail sur les champs de foire. »

Il est vrai que, là, M. Frossard entonnait l'éloge de l'indépendance socialiste, comme si le socialisme était indépendant de la finance et comme s'il n'en était pas le subsidié le plus direct est le plus sûr ! Nous en avons assez dit, tous ces temps derniers, sur les ressources secrètes du *Popu*¹¹ et sur les fondateurs de *L'Humanité* (douze Juifs de bourse dont les noms ont été inscrits cent fois ici), et, s'il nous plaisait, nous n'aurions que l'embarras du choix entre des faits aussi pertinents que les anciennes fonctions d'avocat-conseil de sociétés minières tenues par Briand, au temps de son socialisme, ou le cas de ce brave Calmon, du Lot, dont les rapports parlementaires étaient achetés comme de petits cochons par un Rothschild : il a été congédié par l'électeur, son histoire s'étant ébruitée... Mais que d'autres gaillards concussionnaires gardent le baromètre¹² et l'écharpe !

IV Cessons de labourer la mer

Cessons de labourer la mer. Revenons à la norme des possibilités politiques telles que la raison et l'histoire naturelle de l'homme nous les révèlent : les vrais chefs qui nous viennent du fond de l'histoire de France sont ceux avec lesquels tout le monde français peut faire œuvre de citoyen et travailler à ce qu'un de nos rois appelait noblement « la république du royaume », vrai bien public français. La lettre de M^{gr} le duc de Guise montre la voie. Au royaliste de lui faire écho et de rallier, par la plume, par la parole et aussi par exemple, le plus grand nombre possible de bons français !

V Briand

On lit au *Popu* d'hier, sous la signature de M. Compère-Morel :

Mais ce que nous ne permettrons pas, c'est que l'on cherche à atteindre, à travers le scandale Oustric, non seulement une personnalité politique — n'hésitons pas à dire tout haut que c'est celle de M. Briand — mais l'action internationale que l'on désigne sous son nom depuis des années.

¹¹ *Le Populaire*, le journal de la S. F. I. O.

¹² Nom plaisant de l'insigne officiel des parlementaires, appelé ainsi en raison de sa forme rappelant vaguement l'instrument de mesure.

C'était la menace du matin. Le soir, elle nous était confirmée par l'information suivante :

— On se préoccupe de blanchir Briand et pour cela on se prépare à passer toutes les responsabilités encourues par le Ministère des Affaires étrangères dans l'affaire de la *Snia Viscosa* sur le dos du nommé Delenda que la commission rappelle de Constantinople pour l'entendre. Cette opération paraît d'autant plus facile que M. Delenda n'est plus fonctionnaire de la carrière, étant passé au service de la Dette ottomane.

Nous n'admettons, quant à nous, aucune de ces diversions cousues de fil blanc. Les menaces du *Popu* nous sont indifférentes comme la mise en cause du célèbre Delenda (il sera célèbre demain) ne nous empêchera point de redire : Peycelon ! Peycelon !¹³

Il faut entrer dans la caverne des Affaires étrangères et la commission d'enquête y entrera sous peine de se parjurer.

Ce parjure est-il encore possible ? Doublé de cette forfaiture ?

VI Coté en bourse !

Nous disons, nous, que ces histoires de cote en bourse¹⁴ commencent à être connues et comprises, trop comprises est trop connues d'un immense public, dont nous saurons au besoin compléter l'éducation.

La loi belge prévoit, paraît-il, des peines pour quiconque intervient dans la cotation d'une valeur et y trouve son intérêt personnel contre l'intérêt public.

Briand, Besnard, Gaston Vidal et d'autres, Delenda, si l'on veut, le ridicule Delenda, ont aidé, en 1926, à l'introduction à la cote de la S. N. I. A. malgré l'avis de l'attaché commercial en Italie. Nous posons et poserons à MM. Cheron et Paul Reynaud, qui furent ministres des finances, l'un après l'autre, et eurent ainsi la responsabilité de l'administration de la cote, les questions suivantes :

— *Oui ou non les valeurs du groupe Devilder ont-elles fait l'objet, le crédit général des pétroles a-t-il spécialement fait l'objet des rapports nettement défavorables non pas d'un mais de plusieurs attachés commerciaux de France ?*

Oui ou non, ces rapports existent-ils eux aussi, en pelure, à la direction du mouvement des fonds ?

¹³ Gilbert-Antoine Peycelon, collaborateur et éminence grise de Briand, dont le nom avait été cité dans l'affaire Oustric.

¹⁴ Qui formaient, comme on l'a dit plus haut, le fond de l'affaire Oustric.

Nous posons des questions. Nous les reposerons jusqu'à ce qu'elles aient provoqué les réponses qu'elle comportent ou même celles qu'elle ne comportent pas.

Nous ne voyons d'ailleurs aucun inconvénient à ce qu'un membre de la commission d'enquête pose les mêmes questions utiles qui mettent en cause pour les mêmes responsabilités non pas le pauvre Delenda, mais notre ministre des Affaires étrangères, le riche Aristide Briand.

